

Rapport d'inspection de l'établissement de garderie éducative

Type d'inspection :
Inspection de surveillance

En vertu de l'article 21 de la *Loi sur les services à la petite enfance*, les exploitants d'établissements agréés de garderie éducative agréés doivent afficher leur rapport d'inspection dans un endroit bien en vue dans l'établissement.

Nom de l'exploitant Carol Levesque	Numéro de permis 2007695	Date d'inspection Le 19 novembre 2025		
Nom de l'établissement Garderie des P'tits Amis 1		Numéro de téléphone (506) 739-9062		
Adresse 27 avenue Laboissonniere Edmundston NB E3V 3S7				
Nom de la personne responsable de la délivrance de permis Pascale Dumont-Levesque		Titre du poste Mentor en assurance de la qualité		
Arrêté pour l'accomplissement de mesures correctives		Règlement	Date limite pour être conforme	Date d'attestation de la conformité

Commentaires généraux

Lors de ma visite non planifiée en après-midi, j'observe la conformité pour le ratio de tous les groupes d'âge présent. De plus, les enfants en bas âge ne sont pas mélangés avec un autre groupe d'âge. Les éléments suivants sont observés durant ma visite :

- Désignation : Certaines éducatrices doivent compléter les 10 heures de développement professionnel d'ici l'expiration du permis, prévue en février 2026.
- Planification des activités : Celle-ci est consignée dans un cahier pour chacun des groupes. Dans le groupe des après-classes, les enfants ont été invités à proposer des idées d'activités pour les prochaines journées pédagogiques. Une discussion a également eu lieu concernant la documentation destinée aux enfants en bas âge.

Observation de la sieste pour les enfants en bas âge, du changement de couche pour les 6 enfants et de la collation fournie par la garderie (fromage et céréales).

Observation de l'accueil des enfants d'âge scolaire et de la collation fournie par la garderie (légumes avec trempette et fromage).

Les enfants d'âge scolaire vont à l'extérieur lors de ma visite. Les enfants en bas âge ne vont pas à l'extérieur lors de ma visite, les éducatrices m'avise que les enfants n'ont pas les habits convenables à la saison hivernale.

original signé par

Pascale Dumont-Levesque

Signature de la personne responsable de la délivrance de permis

Le 19 novembre 2025

Date

original signé par

Danika Gaudreau

Signature de l'exploitant ou de la personne désignée

Le 19 novembre 2025

Date